— Voici quelques modifications qui viennent d'être apportées dans le concours de la médaille d'or de l'internat des hôpitaux de Paris.

Sur les conclusions de M. Horteloup, il y aura dorénavant deux médailles d'or : une pour la médecine et l'autre pour la chirurgie et les accouchements. Deux médailles d'argent seront également décernées.

Les médailles d'or auront une année d'internat supplémentaire, et les lauréats continueront à bénéficier des bourses de voyage.

www.leplaisirdesdieux.fr